



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 25 juin 2019

Fortes chaleurs : protégez-vous !

Un épisode de canicule intense s'installe sur la France cette semaine et jusqu'à, au moins, vendredi. Cette canicule, par sa durée, son intensité et sa survenue au début de l'été, s'annonce exceptionnelle. En Loire-Atlantique, l'évènement est attendu à partir de mercredi avec des maximales comprises entre 30 et 32°C sur les côtes et 35 à 36°C dans les terres. Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique, rappelle les conseils utiles pour se protéger en cas de fortes chaleur.

Les services de l'État sont mobilisés pour suivre l'évolution de la situation, sensibiliser la population et assurer la protection des personnes les plus vulnérables, à savoir, les personnes âgées, les personnes malades ou dépendantes, les enfants, les personnes vivant seules, les sans abri ou encore les travailleurs exposés à la chaleur.

Conseils de comportements

- maintenez votre maison au frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais),
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif, ne consommez pas d'alcool, mangez en quantité suffisante,
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps, au moins le visage et les avant bras, plusieurs fois par jour, et ventilez-vous,
- passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais,
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes (entre 12h et 16h) et évitez de pratiquer une activité physique intense,
- ne vous exposez pas au soleil,
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et dès que nécessaire, osez demander de l'aide,

Les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes s'exposent aussi au risque de déshydratation pour maintenir leur corps à la bonne température. Pour y remédier, ils doivent boire abondamment, surtout de l'eau ou des boissons non alcoolisées (le surplus d'eau sera éliminé), et rester le moins possible exposés à la chaleur.

La plate-forme téléphonique d'information « Canicule» vous informe au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées ou pour personnes handicapées disposent d'un dispositif d'alerte en cas de fortes chaleurs. Les maires recueillent les identités des personnes âgées et handicapées qui le souhaitent afin de faciliter l'action des services sanitaires et sociaux en cas de crise.

Restez informés sur l'évolution de la situation en consultant :

- le site internet : [Météo France - Vigilance météorologique](#)
- le compte Twitter [@prefet44](#)
- la page Facebook [Préfet des Pays de la Loire - préfet de la Loire-Atlantique](#)



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • [#canicule](#)



Préfecture de la Loire-Atlantique

6 quai Ceineray - BP 33515
44 035 NANTES

Service de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.loire-atlantique.gouv.fr



**Préfet des Pays de la Loire,
préfet de la Loire-Atlantique**